



Doc. 15513

28 avril 2022

De nouveaux droits pour les générations futures

Proposition de résolution

déposée par Mme Margreet De BOER et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Nombre de décisions politiques prises actuellement dans les États membres du Conseil de l'Europe auront des effets durables sur les générations futures, dans le monde entier. Dans certains cas, des décisions politiques actuelles détermineront aussi la réalisation des droits humains pour les générations futures. Les politiques concernant le changement climatique en sont un exemple: l'efficacité des mesures visant à enrayer le changement climatique aura une forte influence pour les générations futures sur la réalisation de leur droit à la vie, au développement et à la santé.

L'Assemblée parlementaire a souligné à maintes reprises l'importance des effets des politiques actuelles sur les générations futures. La [Résolution 2396 \(2021\)](#) «Ancrer le droit à un environnement sain: la nécessité d'une action renforcée du Conseil de l'Europe» et la [Résolution 2415 \(2022\)](#) «Inaction face au changement climatique – une violation des droits de l'enfant» renforcent la responsabilité des États, qui sont tenus de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations actuelles et futures, ainsi que cela est prévu dans la Déclaration de Stockholm. La [Résolution 2023 \(2014\)](#) «Mesurer et améliorer le bien-être des citoyens européens» indique qu'il incombe aux responsables politiques d'améliorer le bien-être collectif pour le bénéfice des générations actuelles et futures. La [Résolution 2197 \(2018\)](#) «Un revenu de citoyenneté de base, une idée qui se défend» exhorte les États à mener des réformes socioéconomiques pour garantir aux générations actuelles et futures des conditions de vie décentes et une protection sociale adéquate. Cependant, l'Assemblée n'a jamais fait d'évaluation globale des futurs droits des générations futures ni des obligations des États en lien avec ces droits.

L'Assemblée devrait donc évaluer globalement comment les droits humains existants peuvent conduire à de nouveaux droits pour les générations futures, et comment la responsabilité intergénérationnelle incombant aux États de protéger, de respecter et de réaliser ces droits pour les générations futures peut être établie. Dans le cadre de cette évaluation, il faudrait étudier les possibilités d'intégrer les nouveaux droits des générations futures dans le système du Conseil de l'Europe.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BERLINGHIERI Marina, Italie, SOC
CAROBIO GUSCETTI Marina, Suisse, SOC
CHIKOVANI Irakli, Géorgie, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CORBYN Jeremy, Royaume-Uni, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
ERIKSEN Even, Norvège, SOC
FERNÁNDEZ María, Espagne, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GJYLAMETI Blerina, Albanie, SOC
GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LÓPEZ Pere, Andorre, SOC
MARRA Ada, Suisse, SOC
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC
MIKANADZE Givi, Géorgie, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CE/AD
OOMEN-RUIJTEN Ria, Pays-Bas, PPE/DC
PAREREN Bob, van, Pays-Bas, CE/AD
PEÑA Esther, Espagne, SOC
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SELNES Lise, Norvège, SOC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
TALIASHVILI Tamar, Géorgie, SOC
THORSVIK Ingvild Wetrhus, Norvège, ADLE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts